

5 - 7 Septembre

BREST 2019

September 5 - 7

17^{ème} Réunion des Présidents d'assemblée du G7 17th G7 Speakers' meeting



Avant-propos



Chers journalistes,

Je suis très heureux d'accueillir à Brest la 17^{ème} réunion des Présidents d'assemblée du G7. Au-delà de mon attachement à la Bretagne, le choix de cette ville côtière s'impose au regard du thème de cette réunion : la mobilisation des parlements en faveur des océans. Et de façon plus pragmatique : quelles régulations pour un développement durable ?

En effet, les mers sont un patrimoine commun de l'humanité, et plus encore, dont nous avons tous ensemble la responsabilité. Ces échanges doivent renforcer la prise de conscience collective et envoyer un signal fort en faveur de la protection de nos océans. Les enjeux sont multiples : environnementaux, avec la lutte contre la pollution et le changement climatique bien sûr ; mais également économiques avec notamment la pêche ou la formidable énergie renouvelable qui est à notre disposition ; médicaux aussi parfois avec des découvertes remarquables qui transforment les ressources de la mer en médicament.

Au final, tous ces enjeux sont inter-dépendants et ils seront tous abordés durant ce G7 avec une même détermination à avancer.

Merci

Richard FERRAND,
Président de l'Assemblée nationale.

Chefs de délégations



France : pays hôte
M. Richard FERRAND
Président de l'Assemblée nationale



Allemagne
M. Wolfgang SCHÄUBLE
Président du Bundestag



Canada
M. Bruce STANTON
Vice-Président de la Chambre des Communes



Etats-Unis
M^{me} Nancy PELOSI
Présidente de la Chambre des Représentants



Italie
M. Roberto FICO
Président de la Chambre des Députés



Japon
M. Tadamori OSHIMA
Président de la Chambre des Représentants



Royaume-Uni
M. John BERCOW
Président de la Chambre des Communes



Union européenne
M^{me} Mairead McGUINNESS
Première Vice-Présidente du Parlement européen

La mer, c'est la terre en grand

Elle couvre 70 % de la surface du globe. C'est d'abord une réalité humaine : 60 % des habitants de la planète vivent à moins de 100 kilomètres d'un littoral⁽¹⁾. C'est aussi une évidence commerciale : les transports maritimes assurent 80 % de la circulation mondiale des marchandises⁽²⁾. C'est enfin une exigence de survie pour l'humanité, avec plus de 500 millions de personnes qui dépendent de la pêche et de l'aquaculture pour leurs moyens de subsistance⁽³⁾.

Ces chiffres parlent d'eux-mêmes, l'humanité doit absolument prendre conscience des opportunités extraordinaires que nous offrent les mers et les océans. C'est une richesse précieuse mais fragile, qu'il faut protéger. Chacun doit se sentir concerné, tant les enjeux sont à la fois majeurs et concrets.

CE QUE LA MER NOUS OFFRE

Chacun de nous, en contemplant la mer ou l'océan, a pu ressentir l'énergie qui s'en dégage. Loin d'être une simple figure poétique, le potentiel des énergies bleues est immense. Très prometteur, l'éolien en mer, en particulier, se heurte à des obstacles comparables d'un pays à l'autre. Pour mieux exploiter son potentiel, il serait salutaire de partager l'expérience des pays les plus à la pointe de l'innovation, dans la perspective de la transition énergétique qui s'engage.

Mais la principale ressource des mers et des océans, c'est évidemment le poisson, essentiel pour nourrir trois milliards de personnes, un capital précieux mais souvent surexploité. Pour l'avenir, le développement d'une aquaculture respectueuse de l'environnement est une nécessité et l'utilisation des ressources marines à des fins médicinales, encore à un stade embryonnaire, doit être développée. A l'évidence se pose la question des ressources de l'océan : la mer nourricière de l'humanité, demain sa guérisseuse ? Elle donne l'occasion d'évoquer les politiques de l'Union européenne, tournées vers un accroissement de la productivité compatible avec une préservation des ressources, notamment grâce à un système de quotas.

PROTECTION DES OCEANS ET LUTTE CONTRE LA POLLUTION

Exploiter de façon durable les richesses et les chances qu'offre le milieu marin ne va pas de soi. Un équilibre fragile doit être trouvé afin d'assurer la protection des mers et des océans, et d'abord contre la pollution.

Des images viennent tout de suite à l'esprit : rejets atmosphériques et marins de grands bateaux, pollutions à l'hydrocarbure, tortues retrouvées avec des débris de plastique dans l'estomac... Parce que ce phénomène est tangible, l'engagement des pays développés en la matière est ambitieux ; mais il doit être accéléré et mieux coordonné. Il convient notamment de mieux lutter contre les pollutions pour mieux protéger nos océans.

La préservation de la faune et de la flore marines suppose aussi la prise en compte à sa juste valeur, par les pêcheurs – artisanaux et industriels – , du respect de l'environnement. Un travailleur de la mer, mieux que quiconque, voit se dégrader le milieu naturel dans lequel il travaille. C'est ainsi que se posent aussi les enjeux environnementaux, sociaux et économiques des méthodes de pêche. Si, pour ne pas alourdir le dossier, ce défi ne fait pas l'objet d'un développement spécifique, les Etats doivent agir avec pédagogie et détermination. Un exemple parlant est l'interdiction, au niveau européen, de la pêche électrique, sur laquelle l'Assemblée nationale française s'est fortement engagée.

Enfin nul ne peut ignorer la pollution des mers par des déchets plastiques, l'un des « *plus grands fléaux environnementaux de notre temps* »⁽⁴⁾. Au rythme actuel, il y aura en 2050 dans l'océan autant de tonnes de plastique que de poissons⁽⁵⁾ !

L'IMPACT DU RECHAUFFEMENT CLIMATIQUE SUR LA MER ET LES OCEANS

Outre la pollution, le changement climatique a un impact considérable sur nos mers et océans : fonte de la glace de mer, élévation du niveau des eaux, acidification et augmentation de la température des eaux ou encore modification des courants.

La hausse du niveau de la mer et l'augmentation de l'intensité et de la fréquence des tempêtes exige des actions de préservation des côtes face au changement climatique.

ENJEUX DE DROIT ET DE REGULATION

Le constat de l'exigence d'une action globale s'impose enfin.

L'analyse de la gouvernance internationale des océans et des évolutions qui commencent à lui être apportées met d'abord en évidence le dilemme entre défense de la libre navigation et nécessaire préservation de la diversité biologique.

L'Arctique et les routes qui s'y dévoilent représentent à elles seules un enjeu géopolitique majeur. La fonte de la banquise estivale s'y accélère et la saison pendant laquelle cet océan est en partie navigable s'allonge. Leur utilisation de plus en plus fréquente ouvre des perspectives économiques importantes, suscitant d'ores et déjà des tensions. L'exploitation de ces routes sera alors autant un enjeu de gouvernance que de préservation de l'environnement. Le choix a été d'insister sur les problématiques actuelles les plus criantes : celles des ressources et de l'environnement. « La mer, la mer, toujours recommencée ! »⁽⁶⁾ : sur un tel thème, l'exhaustivité serait illusoire. Les questionnements, parfois millénaires, se renouvellent sans cesse. Il ne s'agit ici que d'ouvrir un débat essentiel pour l'avenir de l'humanité.

(1) Stratégie nationale pour la mer et le littoral.

(2) Note « La terre est bleue » du CESM – Centre d'études supérieures de la Marine, novembre 2013.

(3) Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).

(4) ONU environnement, juin 2018.

(5) Étude de la fondation Ellen Macarthur.

(6) Paul Valéry, Charmes.

Programme

Une société française en passe de révolutionner les techniques de greffe

En octobre 2018, l'entreprise bretonne « Hamarina » a reçu le prix de la « start-up » de l'année grâce à la découverte d'une hémoglobine issue d'un ver marin, appelé « arenicola marina », dont les propriétés la rendent quarante fois plus « oxygénante » que l'hémoglobine humaine et qui est compatible avec l'organisme humain. Le potentiel de cette découverte pour les techniques de greffe est considérable, de même que la multitude d'applications sur le marché de la santé.

Vendredi 6

- 9 h 15 Cérémonie de dépôt de gerbe au Mémorial national des marins morts pour la France (Pointe Saint Mathieu - Plougonvelin)
- 10 h 30 Visite du Technopôle Brest-Iroise (Plouzané)
- 10h30/11h30 Présentation de l'Institut universitaire européen de la mer (IUEM) (Bibliothèque La Pérouse)
- 11h30/12h30 Présentation de l'Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer (IFREMER) (Bassin d'essais Archimède)
- 13 h 15 Arrivée en téléphérique aux Ateliers des Capucins (Brest)
- 15 h 00 Réunion de travail des Présidents d'assemblée (Ateliers des Capucins - Médiathèque) : Thème : « Des parlements mobilisés en faveur des océans, quelles régulations pour un développement durable ? ».
- 15h00/15h45 Première table ronde : Protection et valorisation des océans dans les États du G7
- 16h00/16h45 Seconde table ronde : Les océans bien commun ? Enjeux de la coopération internationale
- 17 h 00 Visite de la salle du patrimoine de la Médiathèque de Brest - présentation d'ouvrages anciens (Ateliers des Capucins - Médiathèque)
- 17 h 30 Conférence de presse (Ateliers des Capucins)
- 18 h 30 Descente en téléphérique vers le centre-ville de Brest. Transfert vers l'Hôtel de ville

Samedi 7

- 9 h 30 Visite et présentation du Centre de documentation de recherche et d'expérimentation sur les pollutions accidentelles des eaux (Cedre) et du Centre d'expertises pratiques de lutte anti-pollution de la Marine nationale (CEPPOL) (Port de Brest)
- 10 h 45 Entretiens bilatéraux des Présidents d'Assemblée (Préfecture maritime de l'Atlantique - Brest)